



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 38849

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la disparition, le 16 avril dernier, du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer en Côte d'Ivoire, six mois après l'assassinat du journaliste de Radio France Internationale, Jean Hélène, dans ce même pays. Ce jour-là, Guy-André Kieffer avait rendez-vous avec un beau-frère de Simone Gbagbo, l'épouse du président ivoirien. Alors que les autorités ivoiriennes affirment ne pas avoir d'informations sur cette mystérieuse disparition, et face à ces drames répétés, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement a prises afin de faire le jour sur cette disparition, ainsi que l'état d'avancement des recherches.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères s'est mobilisé dès les premières heures qui ont suivi la disparition du journaliste Guy-André Kieffer, notamment par l'intermédiaire de notre ambassade et de notre consulat à Abidjan. L'ambassadeur de France est intervenu dès le samedi 17 avril auprès du ministre de la défense, du Premier ministre et du chef de l'État ivoiriens. Ont suivi de manière répétée des démarches conjointes avec l'ambassadrice du Canada auprès du ministre des affaires étrangères et du Premier ministre ivoiriens. Une cellule de crise franco-canadienne a été créée sur place pour assurer un échange continu et mutuel d'informations à propos de cette disparition. Cette cellule est en contact permanent avec la police nationale ivoirienne qui a ouvert une enquête, le procureur d'Abidjan ayant été saisi du dossier. Le Président de la République s'est entretenu personnellement par téléphone à deux reprises avec le président Gbagbo pour témoigner l'importance que la France attache à cette affaire et l'attention avec laquelle elle suit ses développements sur place. Le ministre des affaires étrangères, M. Michel Barnier, s'est entretenu avec l'épouse de M. Guy-André Kieffer et les frères de celui-ci, avant leur départ pour Abidjan. M. Ramaël, juge d'instruction français saisi de l'affaire dans le cadre d'une commission rogatoire, s'est déjà rendu en Côte d'Ivoire du 11 au 24 mai et pourrait y retourner prochainement afin d'entendre un certain nombre de personnalités citées comme témoin par le beau-frère de Madame Gbagbo. Le Gouvernement continue à suivre de très près le déroulement et les avancées de l'enquête en cours.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38849

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3377

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5297